

La lettre d'Énergie SDED



50 ans d'énergies communes... et ce n'est pas fini !



Vendredi 28 novembre, après une réunion studieuse du Comité syndical d'automne, avec notamment à l'ordre du jour le Débat d'Orientations Budgétaires, place à l'histoire : de nombreux élus, personnalités du monde associatif et économique ont rejoint les délégués des communes au Château de Faveyrolles à Pierrelatte pour célébrer dans la convivialité les 50 ans d'Énergie SDED au service des communes et des consommateurs drômois. Retour sur un Comité pas comme les autres.



SOMMAIRE

→ ANNIVERSAIRE

50 ans en quelques mots et photos

→ NOUVEAUX MÉTIERS

Énergie SDED générateur de mobilité électrique



Hier...

Aujourd'hui,
et demain

Suivez notre actualité
sur www.sded.org
et les réseaux sociaux



→ ANNIVERSAIRE

Après avoir remercié les élus, les membres du personnel et les entreprises, le Président Jean Besson a voulu insister sur le rôle du Conseil Général qui est un partenaire historique. C'est lui qui, aux origines, a permis le développement de notre Syndicat en lui confiant la mise en œuvre du programme départemental d'électrification rurale. C'est Maurice PIC, fondateur en 1964, Rodolphe PESCE puis Jean MOUTON qui ont mené tour à tour ce partenariat qui se poursuit encore avec Didier GUILLAUME.

Que de chemin parcouru depuis ½ siècle ! Le Syndicat est aujourd'hui un acteur économique essentiel, puisqu'il génère chaque année plus de 20 millions d'euros de chiffre d'affaires dans les comptes des entreprises de réseaux et de travaux publics, des centaines d'emplois directs ou indirects.

Difficile de retracer dans les discours du Président BESSON, du Maire de Pierrelatte Marie-Pierre MOUTON, du Président de l'Association des Maires, Vice-Président de la Région Michel GREGOIRE, du Président du CG 26 et Sénateur Didier GUILLAUME et du Sous-Préfet de Nyons Bernard ROUDIL, toutes ces années. Si nous devons retenir une seule chose de cette longue histoire de l'électrification, ce serait la suivante : sa genèse. Le législateur, prenant très vite conscience à l'arrivée de la fée électricité, fin XIX^e siècle, des risques de fractures géographiques et de discriminations, a décidé en 1906 que la distribution d'électricité serait un service public industriel et commercial dont l'organisation serait confiée aux communes et à leurs groupements. Cette loi centenaire demeure plus que jamais d'actualité et doit inviter nos parlementaires à ne rien faire qui pourrait remettre en cause ses principes. Comme le dira Didier GUILLAUME dans son intervention, il faut « sanctuariser » Energie SDED en élargissant encore ses compétences.

Le traditionnel repas du Comité d'Automne revêtait un caractère particulier cette année

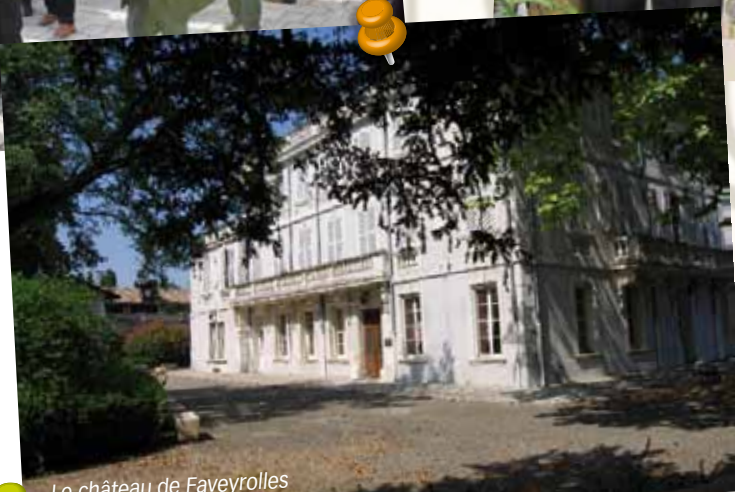


Arrivée au château des invités



Les personnalités intronisées par la Commanderie

Le château de Faveyrolles



Le Grand Maître délégué place la cérémonie sous la protection de Bacchus et St Vincent





Jean Besson entouré de Madame la Maire de Pierrelatte Marie-Pierre MOUTON et de la nouvelle sénatrice du sud Maire de Vinsobres Marie-Pierre MONIER



Le Grand Maître Délégué de la Commanderie des Côtes-du-Rhône

De notre histoire plus récente, retenons simplement 3 dates :

2003 : un nouveau départ au Syndicat d'électricité de la Drôme en créant un Syndicat d'Énergies dénommé ENERGIE SDED.

Pour mieux servir nos communes adhérentes, nous avons acquis une notoriété nouvelle étroitement liée d'une part aux profondes mutations de la distribution publique d'électricité et du gaz, d'autre part, à l'élargissement de nos compétences et activités. Nos adhérents connaissent bien désormais nos missions : compétence gaz qui s'ajoute à la compétence électricité, affirmation du pouvoir concédant, éclairage public, énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie et plus récemment groupement d'achat d'énergies et bornes de recharges pour les véhicules électriques.

2004 : La construction du nouveau siège d'Energie SDED s'inscrivait pleinement dans cette mutation. Notre choix s'est porté rapidement sur le site de ROVALTAIN TGV et nous avons été les premiers installés ! Trois éléments se sont avérés déterminants : l'avenir incarné par cette zone, le fait qu'elle soit portée par une structure intercommunale qui, comme le Syndicat d'Énergies associe communes urbaines et communes rurales et enfin, la connotation Développement Durable qui correspondait bien à nos objectifs énergétiques et précurseurs de ce que nous appelons aujourd'hui la transition énergétique.

2009 : L'arrivée de la dernière commune de la Drôme, Valence, à Energie SDED a été déterminante. Ainsi nous représentons toutes les communes. L'union fait la force. Depuis la solidarité s'exerce en totalité car cette adhésion se traduit par de nouveaux moyens financiers.



Les personnalités entonnent le chant coupo santo



Le comité affiche complet pour l'occasion

Toutes ces évolutions du Syndicat avec ses nouvelles compétences, ne se sont jamais réalisées au détriment du métier historique, le président et les élus du bureau y ont toujours veillé : l'électrification rurale et le contrôle de la concession. Ce patrimoine est le vôtre, le nôtre. Il représente aujourd'hui en 2014 une valeur estimée à 900 M€. L'électrification est une histoire d'hommes et de femmes, d'élus qui dépassent largement les couleurs politiques, au service de leurs populations et leurs territoires. «L'énergie n'est pas rouge, rose, bleu ou même verte, elle n'a pas de couleur, c'est aussi le sens de son histoire. Et cette histoire n'est pas terminée. Continuons à l'écrire ensemble» a conclu le président Jean Besson.

A noter pour le côté convivial cher au Président BESSON, la présence de la Commanderie des Costes du Rhône qui a accepté de se joindre à l'assemblée pour marquer ce moment festif. Parce qu'Energie SDED c'est l'amour des territoires et des terroirs, au cours d'un chapitre de la Commanderie, les 200 invités ont trinqué « sobrement » au Vinsobres de notre cuvée anniversaire, sous la protection de Bacchus et St Vincent et ... de la Fée électricité !



La réunion du comité syndical a précédé l'anniversaire





50 ans et des projets d'avenir...

Énergie SDED générateur de mobilité électrique

Fort de ses métiers historiques, Energie SDED se tourne vers l'avenir. En 2015 il s'implique dans la mise en place d'un service public de recharge des véhicules électriques. Quoi de plus normal que le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme, autorité organisatrice de la distribution de l'énergie dans tout le département, se lance dans ce projet d'avenir ?

D'une part, il s'agit bien d'un service public lié à la distribution d'électricité et contribuant à l'activité économique locale.

D'autre part, son implication apporte la garantie d'un déploiement équilibré des infrastructures sur l'ensemble du territoire Drômois.

Enfin, accompagner l'essor des véhicules électriques est un devoir pour notre collectivité, qui a déjà « montré l'exemple » en se dotant dès 2012 d'une flotte de véhicules 100% hybrides. Par sa participation, depuis deux ans, au Rallye Monte-carlo des Energies Nouvelles, Energie SDED est allé encore plus loin pour la promotion de la mobilité durable.

Le plan d'actions, présenté au cours du Débat d'Orientations Budgétaires du dernier Comité prévoit que :

- les bornes de recharges seront implantées de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire Drômois,
- au-delà du développement des véhicules électriques, la création d'un service public d'infrastructures de recharge vise le développement économique local, à savoir le tourisme et le commerce de centre-ville (ou de proximité) ;
- dans la mesure où d'autres sources de financement sont envisageables, les implantations de bornes à proximité de grandes surfaces ou sur des propriétés privées ne sont pas intégrées au projet d'Énergie SDED,
- dans une perspective d'équilibre économique à moyen terme, le service public a vocation à intégrer l'ensemble des bornes de recharge implantées sur le domaine public des communes Drômoises (les moins rentables comme les plus rentables),



- Energie SDED se positionne en garant du service public à l'écoute de ses communes adhérentes en restant propriétaire des bornes.

Energie SDED va déposer dans les prochains jours un dossier pour répondre à l'appel à projet lancé par l'ADEME qui peut financer 50% du coût des bornes de recharge. Le département de la Drôme soutient également cette démarche.

Ce plan d'actions sera proposé aux communes concernées qui seront amenées alors à transférer cette compétence.

Une autre façon de promouvoir les véhicules non polluants auprès du grand public : Énergie SDED participe au Challenge des collectivités dans le cadre du Rallye Monté-Carlo des énergies nouvelles



Depuis 2012 Energie SDED roule 100% Hybride

